

DECISION n° 2025-173

Portant sur la signature d'un avenant au contrat de cession signé avec BOULEGUE PRODUCTION pour 2 représentations supplémentaires du spectacle "Hansel et Gretel"

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

VU la délibération n° 2022-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par le service juridique de la collectivité en date du 19 septembre 2025,

CONSIDERANT qu'il est opportun pour la commune de conclure un avenant avec BOULEGUE PRODUCTION pour deux représentations supplémentaires qui auront lieu le jeudi 11 et le vendredi 12 décembre 2025 à l'Espace Sévigné à Lambesc.

DECIDE

Article 1.- De signer un avenant au contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé : « Hansel et Gretel » avec BOULEGUE PRODUCTION domiciliée 29 rue Toussaint - 13003 Marseille à titre gratuit.

Les représentations auront lieu le jeudi 11 et le vendredi 12 décembre 2025 à 15h20.

Article 2.- L'avenant au contrat de cession est consenti à titre gratuit.

Article 3.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télerecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 4.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Prefet.

Fait à Lambesc, le 19/09/2025,

Bernard RAMOND
Maire de Lambesc
Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ville de Lambesc - 6, Boulevard de la République - 13410 Lambesc
Tél. 04 42 17 00 50 - www.lambesc.fr